



# Directives Techniques Nationales 2020/2024

Organisation  
Direction Technique Nationale

16/11/2020

Th Mardargent DTN

1

# Préambule

Une nouvelle olympiade commence dans un contexte difficile au vu de la crise sanitaire. Afin de rester positif, notre action doit s'engager dans le cadre du projet sportif fédéral « **AVENIR 2024** » souhaité par les dirigeants de la fédération mais aussi dans le cadre des politiques publiques définies par le ministère, plusieurs objectifs sont identifiés. La situation actuelle complexifie la mise en œuvre des projets. Toutefois, il faut préparer activement le retour à une situation normale.

Notre engagement doit permettre d'optimiser l'ensemble des actions entreprises depuis plusieurs années tout en innovant. Il est important de poursuivre les efforts pour s'adapter à l'environnement institutionnel mais aussi anticiper les évolutions de demain en prenant en compte les enjeux socioéconomiques, les motivations de nos pratiquants et de nos pratiquantes compétiteurs ou non et le contexte actuel.

Concernant le haut niveau, les performances sportives obtenues par nos EQF nous permettent de conserver la première place des nations au niveau international. L'année 2020 aura été une année particulièrement difficile pour nos athlètes qui n'ont pas pu s'exprimer dans les compétitions de référence. Pour les prochaines années, il est fondamental pour la Fédération de poursuivre son engagement dans la voie de l'excellence et nous permettre d'être parmi les fédérations reconnues de haut niveau. Néanmoins, il est nécessaire d'intégrer rapidement des compétitions internationales transdisciplinaires afin que la Savate boxe française augmente son rayonnement et renforce son positionnement au sein du mouvement sportif.

Nous pouvons faire un bilan globalement positif de nos actions dans un environnement institutionnel en pleine recomposition : réforme territoriale, gouvernance du sport, Ministère chargé des sports dépendant du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Agence Nationale du Sport, Reforme de la formation professionnelle, les conférences régionales du sport JO de Paris 2024 vont avoir un impact indirect sur l'organisation du sport en France....

Les missions de la Direction Technique Nationale doivent prendre en compte ce contexte pour agir avec efficacité et mettre en œuvre tous les axes définis dans le projet fédéral et les orientations institutionnelles souhaitées par l'Etat.



# Les domaines d'intervention

## PLUSIEURS AXES

- Le haut niveau avec la mise en œuvre du plan de performance fédéral (PPF) à travers le contrat de performance
- La formation avec la mise en œuvre de notre filière de formation professionnelle au sein de notre organisme de formation et les formations fédérales
- Le développement et la structuration dans le cadre du contrat de développement
- Les orientations institutionnelles notamment en direction des publics éloignés de la pratique sportive ( QPV/ZRR), du sport scolaire et universitaire, du sport santé et bien être, des personnes en situation de handicap, des féminines, de la lutte contre les violences dans le sport, la lutte contre toutes les formes de radicalité....
- La vie fédérale avec un engagement des CTS dans les commissions souhaitées par les dirigeants

Nous sommes au cœur des actions engagés par la fédération et notre rôle d'expertise et de mise en cohérence sur l'ensemble des projets est une plus-value incontestable.

Pour soutenir la DTN, les cadres techniques de ligues et de départements apportent très largement leur contribution à la mise en œuvre de tous les projets. Il s'appuient sur mes orientations techniques et qui reprennent les grands items du projet fédéral et orientations institutionnelles. La réforme territoriale souhaitée par l'Etat a eu une incidence nous négligeable sur le redécoupage de nos ligues. Certaines régions se sont agrandies et les contraintes deviennent de plus en plus pesantes pour nos dirigeants bénévoles.

Nous allons devoir imaginer une structuration qui va nous permettre d'accompagner de façon plus efficace nos organes déconcentrés et renforcer le maillage avec les nouvelles collectivités territoriales. Nous n'aurons pas plus de CTS et donc il semble qu'une démarche de professionnalisation des cadres fédéraux soit incontournable pour nous préparer pour l'avenir.





# Bref rappel du Cadre institutionnel

Les missions des Conseillers Techniques Sportifs sont définies dans le code du sport Art. L131-12 et Art R131-16 à R 131-24. L'instruction du 23 novembre 2016 précisent les modalités d'intervention des personnels exerçant les missions de conseillers techniques sportifs auprès des fédérations et l'arrêté du 31 juillet 2015 portant adoption du code de déontologie des agents de l'Etat. Toutefois des évolutions sont en cours qui va redéfinir le rôle des agents de l'Etat et leur attachement administratif. Dans le contexte actuel, le Ministère en charge des sports nomme les Conseillers Techniques Sportifs sur un emploi ou sur contrat de droit public

## Le Directeur des Sports

- Exerce l'autorité administrative pour les agents affectés à l'administration centrale (EN et DTN)
- Etabli les lettres de missions de ces agents (EN et DTN)

Les Directeurs ou les Directrices des Directions Régionales Académiques de la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, DRAJES (qui remplacera les DRJSCS à partir du 1<sup>er</sup> janvier)

- Exercent l'autorité hiérarchique et administrative pour les agents affectés dans leur direction
- Etablissent les lettres de missions des CTS (CTN) affectés dans les régions (sur proposition du DTN)
- Sous réserve d'une évolution

Le Directeur Technique National nommé par le ou la Ministre:

- Exerce l'autorité fonctionnelle des CTS
- Anime et dirige les CTS
- Anime les CTF
- Propose les lettres de missions des CTN et des EN aux différentes administrations





# Positionnement des CTS

Les Cadres Techniques Sportifs sont placés auprès de la fédération sous l'autorité fonctionnelle du DTN pour mettre en œuvre les orientations du ministère et accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre du projet fédéral.

Les missions des CTS s'inscrivent dans le cadre de la convention d'objectifs signée entre la Fédération et le Ministère sur deux grands axes :

## Contrat de performance

- Développement du sport de haut niveau
- Prévention par le sport et protection des sportifs

## Contrat de développement

- Promotion du sport pour le plus grand nombre
- Accompagnement de l'emploi, professionnalisation et formation

## A ce titre les CTS :

- Participent à la vie fédérale au regard de leurs missions, de leur niveau de responsabilité.
- Apportent leur expertise et les conseils nécessaires à la mise en œuvre du projet fédéral et des orientations institutionnelles.
- Traitent les dossiers dont ils ont la charge.
- Sont garants du respect des textes qui régissent le sport et aux obligations de la fédération.
- Contribuent au respect des règlements fédéraux.
- Rendent compte à leur administration et aux DTN





# Equipe Technique Fédérale

## Elle est composée:

Du Directeur Technique National qui a la responsabilité d'animer et de coordonner l'Equipe Technique Fédérale.

- ✓ De Cadres techniques d'Etat (CTN ou Entraîneurs Nationaux)
- ✓ De Cadres techniques de Ligue
- ✓ De Cadres Techniques de Département
- ✓ De Cadres techniques CNCCB ( Canne de Combat et Bâton)

Plusieurs types de réunions peuvent être programmées suivant les besoins :

- ✓ Séminaire annuel
- ✓ Réunions par secteur
- ✓ Réunions de ligue
- ✓ Réunions par thématique

La coordination de l'Equipe Technique Fédérale est définie dans le cadre des règlements fédéraux (code des cadres techniques, cahier n° 7)



# Les CTS dans les commissions

(conformément aux règlements fédéraux le DTN est membre de droit de toutes les commissions)

Commissions fédérales	Responsables	CTS
Médicale	Docteur André Monroche	Thierry Mardargent
Arbitrage	Rodolphe Redon	Fathi Mira
Compétitions	Yvon Nugel	Fathi Mira / Jafaare Kanfouah
Savate Pro	Rodolphe Redon	Hubert Abela / Fathi Mira
Jeunes	Isabelle Coquiard	Richard Aguenihnaï
Finances	Gilles Le Duigou	Thierry Mardargent
Juridique-statut-règlements	Alain Szenicer	Thierry Mardargent
Evolution Technique et Sportive	Ricardo Salas Riviera	Hubert Abela
Féminine	Stéphane Munoz	Valérie Bizet
Relations Internationales	Gilles Le Duigou	Hubert Abela





# Les CTS dans les commissions

(conformément aux règlements fédéraux le DTN est membre de droit de toutes les commissions)

Commissions fédérales	Responsables	CTS
Handicap-Sport Santé-bien être	Christine Depestel	Nancy Joseph-Bruniot/Valérie Bizet
Formation-Emploi-Partenaires sociaux	Nicolas Metay	Victor Sébastiao/Nancy Joseph-Bruniot
Savate Forme	Philippe Suisse	Valérie Bizet
Canne de Combat et Bâton	Christine Daule-Mechouard	Thierry Mardargent
Savate Défense	José Pinheiro	Christophe Neuville
Partenariat	Virgile Renaudie	Thierry Mardargent
Communication	Geneviève Petey-Tkatcheff	Thierry Mardargent
Sports Corporatifs et divers publics	Philippe Suisse	Christophe Neuville
Commissions mixtes institutionnelles (CMN)	Jean Pierre Guirard (FFSU) Guillaume Livonnen (UNSS)	Christophe Neuville (FFSU) Thierry Mardargent (UNSS)



